

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pamandzi, le 24 février 2023

Feu vert du conseil de gestion du Parc naturel marin de Mayotte pour les projets 2023 !



Ce mercredi 22 février, le conseil de gestion du Parc naturel marin de Mayotte s'est réuni dans l'hémicycle Bamana du conseil départemental à Mamoudzou, pour approuver le rapport d'activités 2022 et étudier les actions prévues pour l'année 2023. Les échanges se sont poursuivis autour de plusieurs propositions visant à renforcer la protection des mangroves de

Mayotte puis de la situation de la filière pêche à Mayotte.

Perspectives 2023 : le programme d'actions du Parc

La première réunion annuelle du conseil de gestion du Parc est traditionnellement dédiée à l'étude et la validation du programme d'actions du Parc.

En 2023, le Parc prévoit de mettre en œuvre une cinquantaine de projets. Certaines actions pluriannuelles sont déjà engagées, avec, par exemple :

- le **suivi acoustique des récifs coralliens**,
- l'étude et la réduction des **pollutions en microplastiques**,
- la valorisation des œuvres artistiques lauréates de l'appel à projets « **L'art et la mer** » en partenariat avec la Direction des affaires culturelles de Mayotte,
- la création d'un réseau d'échanges d'expertise entre les **ambassadeurs du lagon**,
- la remise en état et l'augmentation du parc des dispositifs de mouillages dans le lagon,
- l'estimation des **stocks des principaux poissons commerciaux** de Mayotte dans le cadre du programme DEMERSTOCK, financé par le plan de relance.

La croisée des regards pour activer le changement

Le Conseil de gestion ayant été renouvelé récemment (juillet 2022), les échanges entre ses membres ont été particulièrement riches. La dynamique des débats souligne l'importance de la **concertation** et de l'**investissement conjoints** de ces différents acteurs visant les mêmes objectifs.

Ainsi des sujets très divers ont été débattus : les diverses causes de l'érosion, des pollutions et de l'envasement, le partage d'expertise entre scientifiques et opérateurs de terrain, l'implication des membres dans les priorisations des actions de surveillance du Parc, l'accompagnement au développement de la pêche côtière mahoraise, etc.

De nouveaux projets sont prévus comme, par exemple :

- une étude sur la fréquentation des requins à pointe noire dans le lagon,
- le développement du label « Engagé pour la nature avec le Parc naturel marin »,
- le déploiement d'un tabouret de *msindzano* 100% sans corail,
- la publication d'une synthèse de l'état de santé du lagon,
- la médiation entre les acteurs pour un travail de sécurisation de la pêche vivrière à partir des pirogues traditionnelles

Le programme d'actions 2023 du Parc naturel marin de Mayotte a été validé à l'unanimité.

Les projets phares réalisés en 2022

Durant cette réunion, le rapport d'activités 2022 du Parc a également été approuvé par le conseil de gestion.

Pour le Parc naturel marin de Mayotte, l'année 2022 a été rythmée par la synthèse des connaissances acquises depuis une quinzaine d'années en matière d'état et d'évolution des écosystèmes et des pressions. Les membres du conseil de gestion, les chargés de mission du Parc et nos partenaires ont pu ensuite **mettre à jour la carte des vocations en mode participatif** et réfléchir aux stratégies nécessaires face à l'augmentation des enjeux d'un lagon qui reste dans un état exceptionnel malgré des pressions, souvent d'origine terrestre, en augmentation très rapide.



La méthode participative et inclusive reste la marque de fabrique du Parc tant pour protéger que pour développer durablement et susciter l'adhésion. En 2022, le Parc s'est par exemple investi dans la création de **nouvelles zones de protection de biotope**, dans la conception d'un programme à moyen terme **d'estimation des ressources halieutiques** au service d'une pêche durable ou dans **l'extension de son parc de mouillages écologiques** en partenariat avec les professionnels du tourisme en mer.

Le Parc est également un laboratoire d'innovations pour :

- la conception d'outils d'aide à la décision avec, en 2022, la livraison du **modèle de courantologie** du lagon,
- l'élaboration de solutions durables avec **l'installation du parc de dispositifs de concentration de poissons** permettant le soutien à la pêche professionnelle durable,
- la création de nouveaux modes de mobilisation citoyenne. A ce titre, en 2022, le Parc a lancé l'appel à projets « L'Art et la Mer » visant à démocratiser pratiques artistiques et transition écologique en partenariat avec le ministère de la culture et a organisé le **Festival Laka** sur deux jours dédiés aux pratiques culturelles liées à la mer.

Une première pierre en faveur des mangroves

Ce conseil de gestion a donné pour la première fois des avis sur des projets avec un signal fort liés aux enjeux du continuum entre terre et mer puisque ces délibérations portent sur le renforcement de la protection des mangroves.



Habitat remarquable de la mangrove

© Julie Molinier / OFB

- Le Conseil de gestion a donné un avis de principe favorable au projet d'inscription de la **baie de Boueni** sur la liste des zones humides d'importance internationale (convention de Ramsar). Le dossier, porté par le GEPOMAY, étant au stade d'élaboration, ce premier avis du Parc est consultatif et sera confirmé lorsque le dossier sera complet.
- Le Conseil de gestion a également validé une motion de soutien au passage des mangroves et arrières-mangroves de Mayotte en **régime forestier** qui permettrait à l'Office national des forêts (ONF) d'avoir les moyens juridiques pour intervenir et protéger les mangroves de Mayotte.

Focus sur la pêche

Un point pêche a été fait pour expliquer à tous :

- La forte montée en puissance du rôle du Parc dans **l'estimation de l'état des populations des poissons** pêchés à Mayotte
- **Les revenus très réduits** que peut tirer aujourd'hui un pêcheur de son activité, souvent dans des conditions très difficiles.
- **Le besoin de coordination des acteurs** du monde maritime pour aider au développement durable de la pêche mahoraise.

Le Conseil de gestion est un véritable **parlement de la mer** qui rassemble tous les acteurs du lagon. Les échanges très nourris entre les membres du conseil de gestion ont mis en évidence l'importance d'engager des **collaborations de proximité entre les scientifiques et les acteurs du terrain** sur tous les sujets.

www.parc-marin-mayotte.fr

Parc naturel marin de Mayotte

Centre d'affaires de l'aéroport
97615 Pamandzi
www.parc-marin-mayotte.fr

Contact presse :

Fanny Cautain / 06 39 09 39 70 / fanny.cautain@ofb.gouv.fr